



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Bujumbura BURUNDI le 10 Septembre 2008.** Alors qu'elle se rendait en Allemagne pour préparer une visite officielle du Président rwandais Paul Kagamé a-t-elle déclaré, Mme Rose Kabuye, chef du protocole rwandais a été interpellée dimanche matin à l'aéroport de Francfort. Les autorités allemandes disent avoir agi sur la base du mandat d'arrêt international émis il y a deux ans par le juge français Bruguière. Mme Rose Kabuye se voit reprocher d'avoir une part de responsabilité dans l'attentat commis en 1994, contre l'avion du président Habyarimana.

Lors de sa Réunion du Comité Interministériel qui s'était tenue à Brazzaville au Congo, la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) dans sa Déclaration du Comité Interministériel avait déjà condamné le 22 Mai 2008 les abus des principes de la compétence universelles par certains Juges Européens.

Le Secrétariat Exécutif de la CIRGL est préoccupée par cette arrestation et s'interroge sur l'application des principes de la justice internationale et de la souveraineté des Etats membres y adhérant.

Dans les différents climats qui prévalent aujourd'hui dans la Région des Grands Lacs, la CIRGL demande à la Communauté Internationale qu'une attention particulière, un examen minutieux soit accordé à cette situation afin que seuls les principes de loi puisse prévaloir.